MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

EFS Établissement français du sang

Décision nº N 2010-11 du 24 mars 2010 portant nomination à l'Établissement français du sang

NOR: SASO1030317S

Le président de l'Établissement français du sang,

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8;

Vu le décret du 24 avril 2009 portant nomination du président de l'Établissement français du sang,

Décide:

Article 1er

Mme Marie STUART est nommée directrice adjointe de l'Établissement français du sang Alpes-Méditerranée à compter du 1er mars 2010.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé. Fait à Saint-Denis, le 24 mars 2010.

Le président, Pr G. Tobelem